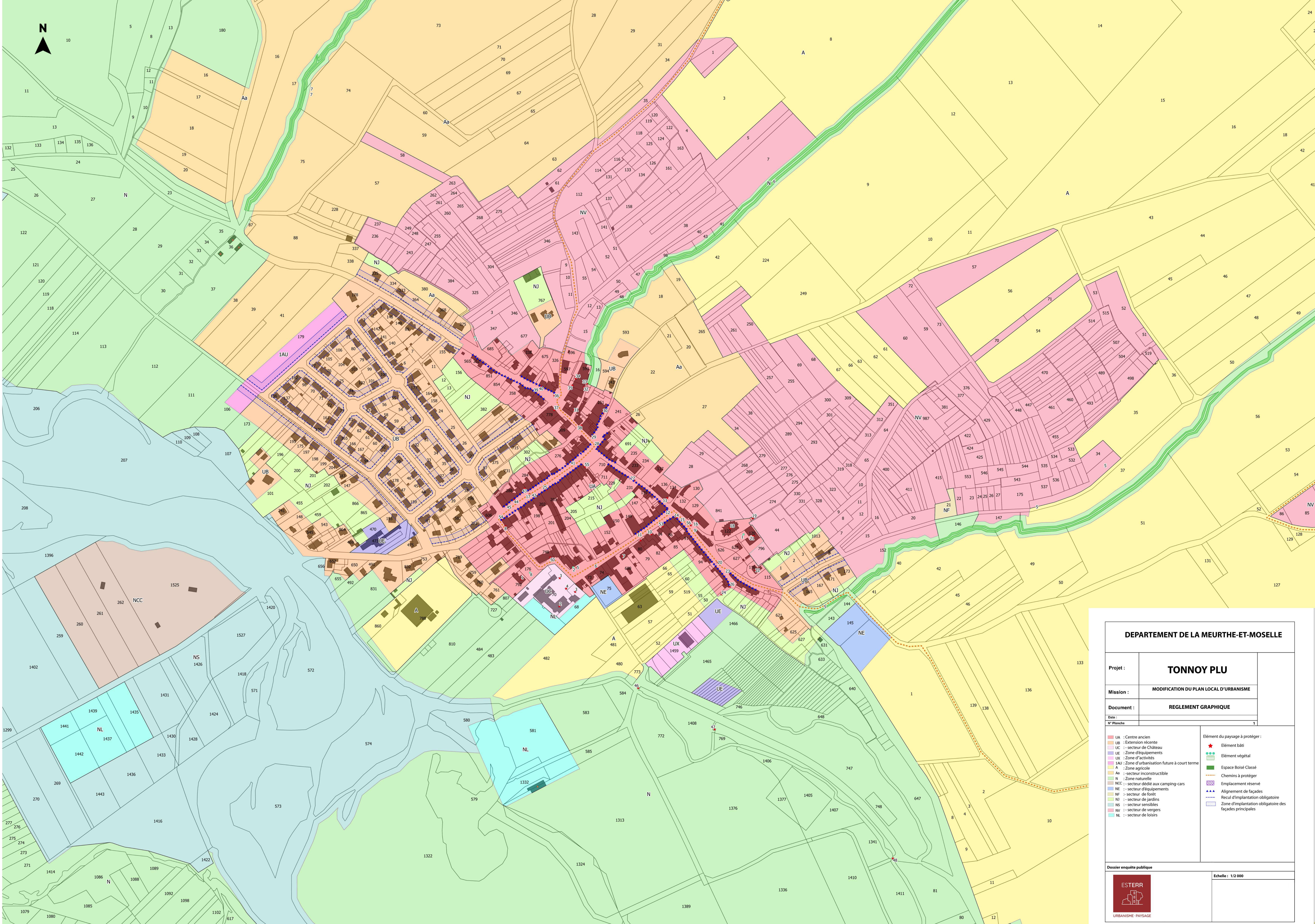




DEPARTEMENT DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE

Projet :

TONNOY PLU

Mission :

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Document :

REGLEMENT GRAPHIQUE

Date :

N° Plancher

1

■ UA : Centre ancien

■ UB : Extension récente

■ UC : - secteur de Château

■ UE : - Zone d'équipements

■ UX : - Zone d'activités

■ IAU : Zone d'urbanisation future à court terme

■ A : - Zone agricole

■ Aa : -secteur inconstructible

■ N : - Zone naturelle

■ NCC : - secteur dédié aux camping-cars

■ NE : -secteur d'équipements

■ NF : -secteur de forêt

■ NJ : -secteur de jardins

■ NS : -secteur sensibles

■ NV : -secteur de vergers

■ NL : -secteur de loisirs

★ Elément bâti

■ Elément végétal

■ Espace Boisé Classé

--- Chemins à protéger

■ Emplacement réservé

▲▲ Aligement de façades

--- Recul d'implantation obligatoire

■ Zone d'implantation obligatoire des façades principales

Dossier enquête publique

ESTERR

URBANISME - PAYSAGE

Echelle : 1/2 000